



PSLT – Firefly Modèle Personnalisé (2026v1)

Cette PSLT régit l'accès et l'utilisation par le Client du module complémentaire Firefly Modèle Personnalisé à son droit Creative Cloud et est intégrée par référence dans la Licence du Client pour Creative Cloud. L'utilisation par le Client des output des Modèles Personnalisés Firefly et la Licence de celles-ci sont régies par la Licence Creative Cloud distincte du Client, décrite ci-dessous dans l'Article 2.3 (Licence distincte pour les Output).

1. DÉFINITIONS

- 1.1. « **Données de formation du Client** » désigne le contenu qui est fourni à Adobe par le Client ou pour son compte à des fins de formation, de mise au point ou de personnalisation de tout modèle d'IA générative Firefly pour le Client.
- 1.2. « **Firefly Modèle Personnalisé** » ou « **Modèle Personnalisé** » est un modèle qui peut être créé ou généré par le biais d'une Session de Formation.
- 1.3. « **Modèle Personnalisé Entraîné** » est un Modèle Personnalisé qui a terminé une Session de Formation et qui n'a pas été supprimé par le Client.
- 1.4. « **Session de formation** » désigne l'utilisation des Services On-demand pour initier une demande de création d'un modèle personnalisé fondé sur les Données de formation du Client.

2. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 2.1. **Accès** Ce produit est un Service On-demand qui, à compter de la Date de début de la licence, est disponible via le module « Modèles personnalisés » du site Internet de Firefly, situé à l'adresse suivante : firefly.adobe.com (ou à toute adresse URL qui lui succède) (le « **Site Internet de Firefly** »). Ce produit peut également être mis à disposition dans d'autres applications ou sur d'autres sites Internet tels que décrits dans la Documentation.
- 2.2. **Licence de Modèle Personnalisé.** Avec ce produit, Adobe accorde au Client l'accès aux Services On-demand pour initier des Exécutions de Formation afin de créer des Modèles Personnalisés. Le Client peut stocker jusqu'à la Quantité de Modèles Personnalisés Entraînés, comme indiqué dans le tableau Détail de Tarification des Produits et Services, dans les Services On-demand.
- 2.3. **Licence distincte pour les Résultats.** Pour générer des Résultats avec des Modèles personnalisés, les Utilisateurs doivent se voir attribuer une licence Adobe Creative Cloud distincte, soumise à des conditions distinctes, qui incluent l'accès aux Produits et Services pouvant être générés avec des Modèles personnalisés, tels que le Site Internet de Firefly. La licence de Modèle personnalisé, en elle-même, n'inclut pas la génération de Données de sortie.
- 2.4. **Indemnités applicables aux Résultats.** Toute indemnité qui s'appliquerait aux Résultats des Modèles personnalisés proviendrait de la licence Creative Cloud distincte. Si la licence Creative Cloud distincte inclut une indemnité applicable aux Résultats Firefly, les Données de formation du Client seront considérées comme des Entrées Firefly aux fins de ladite indemnité applicable aux Résultats Firefly, telle que définie dans la Licence Creative Cloud applicable. Il n'y a pas d'indemnité supplémentaire et distincte applicable aux Résultats pour le Modèle personnalisé. Les expressions « **Résultat Firefly** » et « **Entrée Firefly** » sont définies à l'article relatif à cette indemnisation, si le Client bénéficie de cette dernière.

- 2.5. **Utilisation réservée à un usage interne.** L'utilisation par le Client des Modèles personnalisés est réservée à un usage interne. Le Client ne doit pas permettre à ses propres clients d'accéder aux Modèles personnalisés ou de les utiliser ; toutefois, cela n'empêche pas le Client de partager avec ses propres clients les Résultats générés avec les Modèles personnalisés.

3. RECONNAISSANCE DU CLIENT

- 3.1. Le Client doit avoir activé Enterprise Storage for Business (en savoir plus [ici](#)).
- 3.2. Les Modèles personnalisés sont conçus pour être uniquement compatibles avec des modèles spécifiques d'IA générative Firefly. Si ces modèles d'IA générative Firefly ne sont pas pris en charge, le Client est tenu de réentraîner les Modèles personnalisés impactés afin de continuer à générer des Résultats, via la licence Creative Cloud distincte, à partir desdits Modèles personnalisés.
- 3.3. Adobe ne peut pas fournir au Client une copie d'un Modèle personnalisé car les Modèles personnalisés sont fournis en tant que service hébergé et sont conçus uniquement pour fonctionner conjointement avec les modèles et la technologie fondamentaux d'Adobe Firefly et ne peuvent pas être séparés ou copiés pour le Client.

4. FONCTIONNALITÉS BÊTA

- 4.1. Adobe peut fournir un accès aux Services On-demand, ou à une fonctionnalité de ceux-ci, sous forme de préversion gratuite, d'accès anticipé ou de version bêta (la « **Version bêta** »). Une Version bêta ne représente pas le produit final et peut contenir des bogues. Adobe peut choisir de ne pas publier de version commerciale de la Version bêta.
- 4.2. Adobe fournit la Version bêta « EN L'ÉTAT ». Adobe, ses sociétés affiliées et les fournisseurs tiers réfutent toute garantie et ne font aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit, expresse, tacite ou légale, y compris les déclarations ou garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, de propriété, d'absence de contrefaçon ou d'exactitude. Les garanties indiquées dans le Contrat ou d'autres articles des présentes Conditions Particulières de Produit (« CPP » ou « PSLT ») ne s'appliquent pas à la Version bêta. Adobe décline en outre toute garantie que (A) la Version bêta répondra aux attentes ou aux exigences du Client ou sera constamment disponible, de manière ininterrompue, dans les délais, sécurisée ou exempte d'erreurs ; (B) les résultats obtenus par l'utilisation de la Version bêta seront efficaces, exacts ou fiables ; ou (C) toutes les erreurs ou tous les défauts de la Version bêta seront corrigé(e)s. Adobe décline toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation de la Version bêta par le Client. Le Client doit rapidement cesser d'utiliser la Version bêta et détruire toutes les copies de celle-ci si Adobe en fait la demande. Adobe peut développer, modifier, améliorer, prendre en charge, personnaliser et exploiter ses produits et services en fonction de l'utilisation des Versions bêta par le Client, le cas échéant.